



**LISTE DES DELIBERATIONS**

Date de la convocation : 05/07/2023  
Date d'affichage de la convocation : 05/07/2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze juillet à 20 h 30, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hubert ROFFAT, Maire.

**Présents :** Hubert ROFFAT, Luc DOTTO, Agnès GIRAUD, Emmanuel BRAY, Michel BERT, Blandine DAVID, Saad KHADRAOUI, Patrice DUCREUX, Yannick PETERSEN, Julie VILLANNEAU, Sophia CARAYRE

**Absent(s) avec pouvoir :** Michèle BRESCANCIN a donné pouvoir à Agnès GIRAUD, Michaël DEJOINT a donné pouvoir à Patrice DUCREUX

**Absent(s) excusé(s) :** Evelyne CAILLON, Angéline RAMBAUD

**Secrétaire de séance :** Blandine DAVID

N° délibération	Intitulé de la délibération	Résultat du vote			
		Décision	Pour	Contre	Abstention
	Procès-verbal du conseil municipal du 24 mai 2023	Approuvée	Unanimité		
	Procès-verbal du conseil municipal du 09 juin 2023	Approuvée	Unanimité		
	Rapport des décisions prises par délégation accordée au Maire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• DIA n° 2023/06 – Parcelle AB 19 – 11 Place de Flandre – Droit de préemption non exercé</li> <li>• Renouvellement adhésion aux associations :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupement départemental de lutte contre les rats musqués – Adhésion 2023 : 300 €</li> <li>○ Apogées – Adhésion 2023 : 160 €</li> </ul> </li> </ul>	Présentée			
39/23	Assainissement collectif - Rapport annuel du délégataire (exercice 2022)	Approuvée	Unanimité		
40/23	Budget principal (exercice 2023) - Décision modificative n° 2	Approuvée	Unanimité		
41/23	Ecole publique - Frais de fonctionnement	Approuvée	Unanimité		
42/23	Ecole privée Saint Joseph - Participation financière communale année scolaire 2022 / 2023 (solde)	Approuvée	12	0	1
	Centre médico-scolaire de Feurs – Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement	Reportée			
43/23	Personnel communal - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (article L. 332-14 du Code Général de la Fonction Publique)	Approuvée	Unanimité		
44/23	Salles communales - Règlement intérieur	Approuvée	Unanimité		

N° délibération	Intitulé de la délibération	Résultat du vote			
		Décision	Pour	Contre	Abstention
45/23	Véhicules en stationnement abusif - Convention de mise en fourrière	Approuvée	12	1	0
46/23	Chaufferie urbaine - Opposition au classement automatique du réseau de chaleur	Approuvée	Unanimité		
47/23	Retenue d'Échancieux - Motion d'opposition à la déconstruction de la retenue	Approuvée	Unanimité		